

Objectifs

- Maîtriser les principes de base du dispositif
- Avantages et inconvénients des dispositifs

Public

Chef d'entreprise, DRH, Juriste en droit social, Assistant(e) RH

Pré-requis

Notions en droit social

Programme

1/ La surcôte :

Les conditions d'application
Les taux d'application

2/ La retraite progressive :

Conditions et procédure de mise en œuvre du dispositif
Avantages et inconvénients du dispositif :
Application à toutes les formes d'organisations ?
Le temps partiel (maintien ou réduction de la durée du travail ?)
La pension de retraite
Le cumul revenu d'activité et pension
Les cotisations salariales et employeur
Quel maintien du net ?
L'acquisition des trimestres de base et des points de retraite complémentaire
L'incidence sur les IJSS
Les possibilités de sortie du dispositif ou de rupture du contrat de travail
La liquidation définitive de la retraite
Comment demander sa retraite progressive ?

3/ Le cumul emploi-retraite :

Le cumul intégral et cumul plafonné
Les démarches

4/ La comparaison des dispositifs

Méthodes pédagogiques

- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les entreprises
- Au travers d'exercices pratiques, mettre en évidence les différentes opportunités du dispositif et les éventuels écueils à éviter afin d'optimiser votre gestion des fins de carrière
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 449€ HT

Non adhérent : 499€ HT

Durée

1 demi-journée, soit 4 heures de formation

Intervenant(s)

Christophe TORCZYNOWICZ,